

REPUBLIQUE DU BENIN

**_*_*_*_*_

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**_*_*_*_*_

DECRET N° 2001-305 DU 14 AOUT 2001

Chargeant Monsieur Dorothé **SOSSA**,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique de l'intérim
de Monsieur Jean Bio **CHABI OROU**
Ministre des Enseignements Primaire
et Secondaire

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- Vu le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2001-304 du 14 Août 2001 chargeant Monsieur Bruno **AMOUSSOU**, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'action gouvernementale, de la prospective et du développement (MECCAG-PD) de l'intérim du Chef de l'Etat ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du 15 Août au 21 Août 2001, Monsieur Dorothé **SOSSA**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, est chargé de l'intérim du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire pendant l'absence de Monsieur Jean Bio **CHABI OROU**

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 août 2001

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination
de l'action gouvernementale, de la prospective
et du développement,



Bruno AMOUSSOU.-

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 HAAC 2 – MFE 4 – MEPS 4 -
MESRS 4 – Autres Ministères 19 – Départements 6 – SGG 4 – JORB 1